

1. Quel genre de maladie est la PPR ?

La peste des petits ruminants (PPR) est une maladie animale très contagieuse. Certains ruminants sauvages sont également susceptibles au virus. Bien que le virus de la PPR ait été détecté chez d'autres animaux, il provoque la maladie uniquement chez les petits ruminants. Quand ils sont infectés, les chèvres et les moutons souffrent de fièvre, anorexie, écoulements nasal et oculaire, difficulté respiratoire, plaies dans les gencives, les lèvres et la langue, lésions érosives dans la muqueuse nasale et diarrhée abondante. En quelques jours, les animaux atteints deviennent déprimés, très faibles et extrêmement déshydratés. Le virus peut infecter jusqu'à 90 pourcent du troupeau, et entre 30 et 70 pourcent des animaux infectés risquent de mourir.

2. Est-ce que la PPR affecte les humains ?

Si le virus de la PPR n'infecte pas les humains, l'infection chez les animaux a de graves répercussions sur les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'égalité des sexes.

Une mortalité élevée et des actions pour contrôler la maladie, tels que le dépeuplement des troupeaux malades, les restrictions de mouvement et des interdictions sur le commerce des petits ruminants, des produits issus des animaux, ou même d'autres produits agricoles affectent les communautés agricoles vulnérables et constituent un obstacle pour la croissance économique de toutes les communautés.

3. Quel impact a la maladie sur les moyens de subsistance des petits exploitants, la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?

Quelques 500 millions de familles d'agriculteurs obtiennent des petits ruminants des aliments tels que la viande, le lait et d'autres produits pour générer des revenus. Les ovins et caprins représentent également un investissement pour les familles pauvres qui les utilisent en temps de crise, comme en cas de catastrophe naturelle. Les moyens de subsistance des femmes sont particulièrement menacés, puisque ce sont elles principalement qui élèvent et prennent soin des petits ruminants.

En provoquant la perte de millions de petits ruminants, la PPR pousse des millions de familles de petits plus profondes dans la pauvreté, augmente leurs niveaux de malnutrition et exacerbe la faim et l'insécurité alimentaire.

4. Quels sont les pays/régions affectés par la PPR ?

Aujourd'hui, la PPR s'est propagé à travers 70 pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, ce qui représente plus de 75 pourcent de la population de petits ruminants dans le monde, estimée à 2,1 milliards.

5. Quels facteurs favorisent son éradication ?

On dénombre plusieurs facteurs techniques favorables à la perspective d'atteindre l'éradication mondiale de la peste des petits ruminants:

- i) il n'y a qu'une souche de PPR donc un seul type de vaccin est nécessaire ;

- ii) aucune espèce animale est porteuse du virus et l'élimine sans montrer des signes cliniques (état de porteur) ;
- iii) l'absence de réservoirs du virus en dehors de la population des petits ruminants ;
- iv) la disponibilité d'un vaccin dont l'efficacité est de longue durée, tout en nécessitant que l'injection d'une dose unique, et qui est en outre relativement peu coûteux à produire ;
- v) la disponibilité des tests de diagnostic pour la surveillance sérologique des programmes de vaccination et de détection de la circulation du virus.

6. Pourquoi faut-il l'éradiquer ?

L'analyse économique montre que sur le long terme est plus rentable d'éradiquer le virus que de continuer à vivre avec et essayer de le contrôler. En outre, les moutons et les chèvres sont très importants pour permettre d'accroître l'autonomisation des femmes et fournir des produits laitiers et carnés, lesquels s'avèrent essentiels pour la nutrition infantile et la santé maternelle.

7. Comment peut-on éradiquer la PPR ?

La PPR peut être évitée et finalement éradiquée principalement grâce à la vaccination comme un outil très puissant et en agissant ensemble, en tant que communauté mondiale unie contre une menace commune. En réunissant la volonté politique mondiale, l'engagement financier et l'expertise technique, la communauté internationale pourra éliminer la PPR, créant ainsi les conditions pour un futur moins affecté par la faim, avec plus d'opportunités et une amélioration du bien-être, car la maladie représente une menace pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de même que pour les moyens de subsistance des personnes vulnérables. La réussite de tout programme national de contrôle de la PPR passe aussi par le soutien aux Services vétérinaires nationaux pour qu'ils soient conformes aux normes et directives de l'OIE.

8. Disposons-nous facilement du vaccin correct ?

Un vaccin sûr, efficace et correct est largement disponible maintenant. Malheureusement, ce vaccin est sensible aux températures élevées et doit être maintenu entre + 2 ° C et 8 ° C, à l'abri de la lumière. Il exige également le respect d'une chaîne de froid cohérente pour assurer sa stabilité et l'efficacité de la production à la vaccination. Cela signifie des coûts supplémentaires pour la campagne d'éradication. Il y a également eu plusieurs rapports sur les résultats préliminaires prometteurs avec des vaccins plus thermo-tolérants, mais ils n'ont pas encore été enregistrés ou commercialisés dans les pays.

9. Quand sera-t-elle éradiquée ?

À partir de l'expérience acquise lors de la campagne d'éradication de la peste bovine, la communauté internationale vise à éliminer la PPR d'ici à 2030. La campagne d'éradication devra surmonter des défis tels que la forte mobilité des petits ruminants, l'accès aux zones reculées, parfois victimes des conflits armés, et la fourniture en toute sécurité des vaccins. La campagne nécessitera l'engagement politique absolu de chaque pays affecté et des systèmes vétérinaires nationaux efficaces.

10. Quel sera le coût pour éradiquer la PPR ?

Durant les étapes initiales, on estime que les coûts annuels seront d'environ 0,5 milliards de dollars. Ces fonds seront utilisés pour des activités dans 98 pays et pour améliorer la gestion de la menace imminente de PPR sur presque 2 milliards de moutons et de chèvres.

L'éradication a un sens économique, car elle permettra d'éliminer définitivement les impacts socio-économiques négatifs de la maladie et de réaliser des économies de 1,8 milliards de dollars par an. La totalité de l'investissement dans cette initiative devrait être récupéré dans les cinq premières années de l'éradication PPR

11. Qui est impliqué dans son éradication ?

Nous disposons des outils et des connaissances pour éradiquer la maladie, ce dont nous avons besoin désormais est de l'engagement de tout le monde, des médecins vétérinaires et autorités vétérinaires officielles, des agriculteurs indépendants, des experts et des décideurs à la communauté mondiale des gouvernements, des organisations régionales et internationales, ainsi que la société civile. Le secteur privé - particulièrement intéressé dans le développement de l'industrie des petits ruminants - aura un rôle central dans la mise en œuvre et le soutien du plan d'éradication sur le terrain.

12. Quelles leçons avons-nous tirées de la campagne d'éradication de la peste bovine ?

L'éradication de la peste bovine - une campagne dirigée par la FAO et l'OIE, avec l'engagement et l'action déterminée des organisations régionales (en particulier l'UA-BIRA en Afrique) et les bailleurs de fonds tels que, la Commission européenne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Suède, le Royaume-Uni, et les États-Unis d'Amérique - est une réalité depuis 2011. Elle a montré que grâce à la volonté politique, l'engagement économique et une coopération absolue, les pays sont capables d'éradiquer de la surface de la terre une maladie qui en plus d'être une catastrophe, était ancrée dans plus de 120 pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

13. Quel est le rôle de la FAO et de l'OIE ?

La FAO et l'OIE dirigent ensemble la campagne d'éradication de la PPR en étroite collaboration avec des organisations régionales, y compris l'UA-BIRA en Afrique et la SAARC en Asie du Sud-Est.

Grâce à leurs connaissances techniques et à leur présence sur le terrain, la FAO et l'OIE sont dans une position unique pour coordonner avec succès la Stratégie mondiale pour le contrôle et l'éradication de la PPR, aussi bien au niveau local qu'international et régional, et de puiser dans leur réseau de Centres de référence internationaux afin de garantir la volonté politique internationale d'éradiquer cette maladie.

Les expériences de terrain de la FAO s'avèrent cruciales pour l'éradication réussie de la maladie. Les clefs du succès ne se limitent pas aux leçons de l'éradication de la peste bovine et à la gestion d'autres maladies animales à fort impact, il faut aussi tenir compte de son expérience et son étroite collaboration avec les acteurs locaux, en particulier les petits éleveurs et les bergers, même dans des régions particulièrement reculées et pauvres. La Division mixte entre la FAO et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui a toujours été primordiale dans le développement et le transfert technologique aux pays ayant besoin d'assistance, est prête participer dans la lutte contre la PPR et son éradication finale.

En mai 2014, l'Assemblée mondiale des Délégués Nationaux de l'OIE a adopté une résolution à l'égard de la lutte mondiale contre la PPR et la stratégie d'éradication, qui est considéré comme un bien public mondial, et constitue un argument quand il s'agit d'obtenir des engagements plus politiques.

Travaillant en étroite collaboration avec les chefs des Services vétérinaires nationaux dans 180 pays, l'OIE met en place des normes intergouvernementales sur la méthode de contrôle de la PPR avec l'appui du réseau des Centres de référence de l'OIE et de la FAO; elle dispose du système de reconnaissance officielle des pays indemnes de la maladie et peut entériner officiellement la validité des programmes de contrôle nationaux que les pays souhaitent mettre en œuvre. En mai 2014, 48 pays étaient reconnus pour la première fois comme "libres de PPR". L'OIE gère également les banques de vaccins régionales en Asie et en Afrique.